

COMMUNIQUÉ *Pour diffusion immédiate*

Commission de la sécurité publique

Au quotidien : une équipe diversifiée au service d'une société plurielle

Étude publique du Bilan annuel 2008 du Service de police de la Ville de Montréal

Montréal, le 28 avril 2009 – La Commission de la sécurité publique étudiera publiquement, le 12 mai prochain, le bilan annuel 2008 du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). En constante évolution depuis sa création, le SPVM répond aux besoins de deux millions de personnes dans l'agglomération de Montréal. L'expertise et l'engagement des 7 222 membres du personnel reflètent la diversité des fonctions d'une organisation qui, chaque jour de l'année et 24 heures sur 24, est au service d'une population tout aussi diversifiée.

Au cours de cette assemblée, vous aurez l'opportunité de prendre connaissance des réalisations du SPVM au cours de l'année 2008 qui marque les 165 ans d'existence du service. Parmi celles-ci, permettez-moi de souligner la mise en place, grâce au financement obtenu des gouvernements du Québec et du Canada, du Groupe *Éclipse*. La lutte à la criminalité et aux gangs de rue demeure une priorité pour l'Administration municipale et le SPVM. Parmi les autres réalisations, soulignons l'augmentation du sentiment de sécurité dans le métro grâce à la création de la Section métro de Montréal et le renforcement de la sécurité routière. Dans ce dernier cas, la diminution du nombre de collisions mortelles et du nombre de piétons décédés témoigne du succès des opérations policières.

Depuis 1991, le nombre total de délits est globalement en baisse de 40,9 %, et, depuis 1998, en baisse de 18,7 %. En 2008, on note une hausse minime du nombre de délits, soit 2,6 %, alors qu'on avait observé une diminution de 8,1 % en 2007. Les importantes baisses de la criminalité observées depuis 18 ans permettent de conclure que les municipalités de l'île de Montréal, particulièrement la Ville de Montréal, sont sécuritaires. De plus, en 2008, le nombre d'homicides, de tentatives de meurtres et d'agressions sexuelles est en baisse bien que dans l'ensemble les crimes contre la personne soient en hausse de 1,3 %. En ce qui concerne les crimes contre la propriété, en hausse de 0,7 %, on observe que les introductions par effraction, les vols de véhicules à moteur, les fraudes et la possession de biens volés sont en baisse.

En 2008 le SPVM a en outre diversifié son offre de services afin d'offrir une meilleure accessibilité. Ainsi, la réorganisation de certaines tâches a permis le redéploiement de policiers sur le terrain, la révision de la structure d'accueil a permis d'accroître considérablement l'accès des citoyens aux services du SPVM et la mise en place du Module d'actions par projet dans chacun des postes de quartier assure, de manière concertée et globale, la prise en compte de tous les aspects d'une problématique locale. L'année 2008 fut aussi marquée par des phénomènes sociaux sans précédent qui ont suscité à la fois la réflexion des principaux intervenants et la révision de certaines pratiques.

Le 12 mai, vous aurez aussi l'occasion d'en apprendre davantage sur les différents

programmes de partenariat et de concertation du SPVM avec la communauté ou encore avec les organismes et services publics. Plusieurs de ces programmes mettent l'accent sur les jeunes alors que d'autres s'adressent spécifiquement à des femmes et des hommes de tous âges et de toutes origines.

le mardi 12 mai 2009, à 20 h
à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)

Les personnes qui désirent participer à la période de questions et commentaires sont priées de s'inscrire au cours des 30 minutes précédant l'assemblée ou en communiquant avec la Direction du greffe au 872-3770. Le document *Bilan annuel 2008 du SPVM* est disponible, pour consultation, aux bureaux Accès Montréal, bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, à la Direction du greffe, salle R.134 de l'hôtel de ville, et sur les portails www.ville.montreal.qc.ca/commissions et www.spvm.qc.ca

La Commission de la sécurité publique relève du conseil d'agglomération et elle est présidée par M. Claude Dauphin, également président du comité exécutif et maire de l'arrondissement de Lachine. Son mandat consiste à étudier toute question touchant la sécurité publique et à faire au comité exécutif et au conseil les recommandations qu'elle juge appropriées. Mme Vera Danyluk, maire de la Ville de Mont-Royal, et Mme Soraya Martinez, conseillère de l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, sont vice-présidentes de la commission et les membres sont : Mme Patricia Bittar, conseillère de l'arrondissement de Saint-Laurent, M. Anthony Housefather, maire de la Ville de Côte-St-Luc, M. Jean-Marc Gibeau, conseiller de l'arrondissement de Montréal-Nord, M. Gilles Grondin, conseiller de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, M. Marc Touchette, conseiller de l'arrondissement de Verdun et M. Samir Rizkalla, représentant du gouvernement du Québec.

-30-

Renseignements : Direction du greffe
Comités et commissions du conseil 514 872-3770